

L'offre *Cocorico* par Groupe Roy Énergie

L'OFFRE QUI DÉMOCRATISE LE PHOTOVOLTAÏQUE

Démocratiser le photovoltaïque, partout, pour tous, c'est la promesse de Groupe Roy Énergie. Pour cela, votre expert photovoltaïque depuis 2016 lance une offre *Cocorico*. Profitez d'une offre attractive en choisissant votre installation disponible jusqu'à 9 kWc et à partir 5 499 € TTC.

L'offre COCORICO, qu'est-ce que c'est ?

- ✓ Une offre limitée jusqu'au 31 décembre 2026
- ✓ 6 à 18 panneaux en surimposition
- ✓ Gestion administrative de A à Z incluse
- ✓ La fourniture et le pose sans sous-traitance par Groupe Roy Énergie
- ✓ Un système d'autoconsommation avec revente de surplus : **Produisez, consommez, revendez !**
- ✓ Une installation éligible à la TVA 5,5%

J'EN PROFITE

Groupe Roy Énergie, entreprise certifiée

- Entreprise certifiée RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)
- 0 % de sous traitance, 100 % de professionnels qualifiés
- Garantie décennale par Groupe Roy Énergie



TOUTES LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Qui est Groupe Roy Énergie ?

Basé à Toury en Centre-Val de Loire, Groupe Roy Énergie est **depuis 2016** un acteur incontournable de l'énergie solaire en France et à l'international. Avec une approche sans sous-traitance, Groupe Roy Énergie accompagne ses clients professionnels et particuliers à chaque étape, de la conception à la maintenance, en assurant des solutions personnalisées de haute qualité. En 2023, Groupe Roy Énergie lance democratisonslephotovoltaïque.fr, une plateforme en ligne dédiée aux particuliers et propose des solutions photovoltaïques à un prix juste et justifié.

Qu'est-ce que l'offre COCORICO ?

L'offre Cocorico est une offre **bénéficiant d'une TVA 5,5%**, disponibles uniquement jusqu'au **31 décembre 2026** dans la limite des stocks.

Elle propose aux foyers français un système photovoltaïque de 6 à 18 panneaux avec un onduleur central, permettant l'autoconsommation et la revente d'électricité directement grâce à l'énergie solaire sur son toit. Cette offre bénéficie d'une **garantie de 20 ans sur les modules** assurés par Groupe Roy Énergie, offrant ainsi une solution performante et durable pour produire sa propre énergie.

Pourquoi l'offre COCORICO est-elle si compétitive ?

L'offre reflète l'engagement de Groupe Roy Énergie à démocratiser l'énergie photovoltaïque en France. En tant que leader du secteur, nous négocions des prix avantageux et répercutons directement ces économies sur nos clients. Grâce à cette offre exceptionnelle, **des foyers** peuvent bénéficier d'une installation photovoltaïque à un tarif attractif, tout en profitant **d'équipements de haute qualité**. L'installation est entièrement réalisée par nos équipes, sans sous-traitance, garantissant ainsi un service professionnel tout au long du projet.

Que se passe-t-il si la déclaration préalable de travaux nécessaire à la pose de panneaux solaires est refusée ou prescrite par la mairie ?

Groupe Roy Énergie se charge de **vos démarches administratives** dont les demandes à effectuer auprès de la mairie de votre commune. Si malheureusement, la déclaration préalable de travaux est refusée ou prescrite, Groupe Roy Énergie pourra à votre demande vous orienter vers une autre offre de son catalogue.

Pourquoi cette offre bénéficie d'une TVA réduite à 5,5% et non 20% ?

La TVA à 5,5% est applicable uniquement si l'installation est réalisée sur **un logement à usage d'habitation** (résidence principale ou secondaire). L'installation photovoltaïque doit présenter une puissance **inférieure ou égale à 9 kWc**. L'installation doit intégrer un système de gestion de l'énergie (EMS) permettant d'optimiser l'autoconsommation, notamment via le pilotage de certains usages (ex : véhicule électrique, etc.). Les modules photovoltaïques installés doivent répondre à des exigences environnementales spécifiques et être certifié par l'organisme Certisolis.

Les étapes de votre projet photovoltaïque



Remplissez le formulaire en ligne



Un expert photovoltaïque vous contacte pour ouvrir votre dossier



Notre chargé(e) d'affaires effectue une visite technique à votre domicile pour évaluer la faisabilité de votre projet

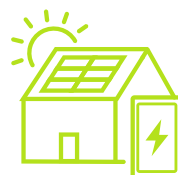
Groupe Roy Énergie dispose de 24h pour confirmer la disponibilité du kit dans ses stocks



Le devis est envoyé au client qui dispose d'un délai de 7 jours pour le signer et confirmer l'offre



Nous prenons en charge les démarches administratives nécessaires (déclaration préalable en mairie, demande de raccordement)



Nous installons et mettons en service votre centrale photovoltaïque



Vous produisez, consommez et revendez votre électricité verte

[JE SUIS INTÉRESSÉ\(E\)](#)